

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Pierre Cossette élu à la présidence du BCI

Montréal, le 10 juin 2019 – Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est heureux d’annoncer l’élection du nouveau président de son Conseil d’administration, monsieur Pierre Cossette, recteur de l’Université de Sherbrooke, pour un mandat de deux ans.

« Je suis honoré de la confiance qui m’est témoignée par mes collègues rectrices et recteurs du Conseil d’administration du BCI », a déclaré monsieur Cossette. « Les universités apportent une contribution essentielle au développement du Québec et peuvent jouer un rôle encore plus grand dans cette société du savoir dans laquelle nous vivons, en collaboration et en complémentarité avec les autres ordres d’enseignement. Le BCI contribue à réaliser le plein potentiel de notre réseau universitaire dans le développement et le transfert des connaissances, tout en s’assurant de bien répondre aux besoins des personnes qui étudient dans nos établissements. »

Recteur de l’Université de Sherbrooke depuis juin 2017, Pierre Cossette est diplômé en médecine de l’Université de Montréal, en médecine interne de l’Université de Sherbrooke et en épidémiologie et biostatistiques (M. Sc.) de l’Université McGill. Il est professeur à l’Université de Sherbrooke depuis 1997. Il a accompli différents mandats au cours de sa carrière, dont la direction du programme de médecine interne, la direction du Département de médecine du CHUS et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l’Université de Sherbrooke (FMSS). Il a été doyen de la FMSS de 2010 à 2017. À ce titre, il a présidé la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec du BCI à deux reprises.

À la présidence du BCI, il succède à monsieur Michel Patry, directeur de HEC Montréal, dont le mandat était venu à terme. Monsieur Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l’Institut national de la recherche scientifique (INRS), a pour sa part été élu officier de la corporation et membre du Comité exécutif pour un mandat de deux ans.

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Forum d’échanges et de concertation, le BCI effectue une vigie et des analyses et fait des représentations auprès des autorités gouvernementales, ainsi qu’auprès d’autres organismes et du grand public. Le BCI joue un rôle essentiel dans l’optimisation des ressources que le Québec investit dans l’enseignement et la recherche de niveau universitaire.

-30-

Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Renseignements :

Bureau de coopération interuniversitaire
514 288.8524, poste 219
presidence-ca@bci-qc.ca
<http://www.bci-qc.ca/>